



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11
www.fr.ch/diaf

***Seules les paroles prononcées font foi !
Es gilt das gesprochene Wort !***

Assemblée annuelle de la Coopérative de Constructions rurales

Jahresversammlung Coopérative de Constructions rurales

Auberge du Barrage à Rossens, le 27 mars 2025 / den 27. März 2025

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

Mesdames, Messieurs,

Sehr geehrte Damen und Herren

Je vous remercie pour l'invitation et pour le temps de parole accordé pour cette 60ème assemblée de votre coopérative.

Imaginons-nous il y a 60 ans, quelles étaient les préoccupations agricoles de la première assemblée annuelle ?

Je me permets de poser la question car l'agriculture est un domaine qui ne cesse de s'adapter. Je ne vous l'apprends pas, bien sûr, mais je me dois très souvent de le rappeler à un public un peu moins averti. L'agriculture a subi ces 50 dernières années une évolution comme peu d'autres domaines, bouleversant les méthodes et les savoir-faire.

D'ailleurs, un des défis de la future politique agricole sera bien évidemment d'apporter de la stabilité et de la sécurité en matière de planification.

L'OFAG y travaille et en tant que vice-président de la conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture, je veille à ce que cette vision soit appliquée dans la PA 2030.

Est-ce qu'il y a 60 ans on évoquait la durabilité ? le climat ?

En tout cas aujourd'hui, c'est une des préoccupations majeures et certains oublient que le monde a parfois faim et que notre constitution fédérale et surtout nos besoins vitaux nous obligent à produire de la nourriture et répondre également aux objectifs d'auto approvisionnement de notre pays.

Aujourd'hui, je vous apporte de bonnes nouvelles en matière de soutien.

Dans le cadre du plan climat, je viens d'obtenir l'accord du Conseil D'Etat en faveur d'une ordonnance pour 3 nouvelles mesures de soutien qui favorisent la résilience au changement climatique et participe ainsi au maintien de la production. Elles vont entrer en vigueur au premier avril, soit

1. des soutiens à l'investissement dans des infrastructures pour l'approvisionnement en eau des alpages,
2. des soutiens dans la mise en place d'installations ou équipements permettant une amélioration du climat d'étable en ce qui concerne la température et l'humidité relative (aération, ventilation, brassage de l'air, brumisation, toile d'ombrage, cool pad)
3. et des soutiens pour l'acquisition de raindancer permettant une optimisation de l'irrigation des cultures.

Le réchauffement climatique constitue un défi majeur pour l'agriculture de demain.

Les périodes de sécheresse et de grande chaleur vont augmenter. L'augmentation des températures durant l'été nécessitera la prise de mesures permettant notamment d'améliorer les conditions de détention des animaux.

Je profite de ma présence pour vous rappeler une mesure déjà en existante :

il s'agit d'un soutien à l'investissement pour des récupérateur de chaleur sous toiture. Le soutien s'élève à 5'000.- par projet. Grangeneuve coordonne la mesure. Un récupérateur de 400 m² peut produire jusqu'à 50'000 kWh par année, l'équivalent énergétique de 5'000 litres de mazout.

Il devrait constituer l'équipement de base d'un séchoir, afin de sécher rapidement le fourrage et réduire non seulement les émissions de gaz à effet de serre mais aussi sa facture d'électricité et de mazout en fin d'année. Toute ces mesures sont limitées par des budgets alloués par le canton et en cas d'excédents de demandes, l'attribution se fera sur le principe des premières demandes acceptées, les premières servies.

Sur le plan fédéral, la nouvelle ordonnance relatives aux améliorations structurelles dans l'agriculture est entrée en vigueur le 1er janvier 2025, les principales nouveautés sont :

- les taux forfaitaires des aides financières pour les bâtiments agricoles ont été adaptés au renchérissement. Les contributions et les crédits d'investissement sont augmentés de 18 %
- Dès cette année, seuls les travaux effectués à l'appartement du chef d'exploitation seront soutenus. Le crédit d'investissement pour celui des parents est supprimé.
- L'acquisition de surfaces agricoles utiles peut désormais être financée à 50 % par un crédit d'investissement

- L'acquisition de robots pour une utilisation dans les champs ainsi que celle de tracteurs agricoles à moteur électrique sans carburant fossile sont encouragées
- La construction de bâtiments et installations destinés à la production et au stockage d'énergie durable est désormais soutenue par des montants forfaitaires, plus par un pourcentage des coûts.

L'agriculture fribourgeoise est un acteur clé sur le plan sociétal et économique, je me suis engagé pour que le secteur agro-alimentaire soit considéré à sa juste valeur.

Aujourd'hui les fribourgeois et même la promotion économique défendent avec fierté ce secteur lié à nos racines agricoles. C'est tant mieux pour l'agriculture et j'en suis très heureux. C'est ensemble que nous allons trouver des solutions face aux défis actuels !

Je veux toutefois aborder un point qui fâche. Le secteur de l'amélioration des structures de Grangeneuve est confronté à une augmentation importante des dossiers depuis plus d'un an maintenant et a donc des difficultés à garantir des délais satisfaisants pour tous. Actuellement, le délai d'attente est d'environ 6 à 12 mois selon la nature des dossiers.

J'ai validé il y a quelques semaines tout un plan de mesures pour revenir à une situation acceptable pour tous. Hormis la prise de risque et la simplification des procédures, la principale est l'engagement de nouveaux collaborateurs, malgré la défiance de votre monde envers l'administration, je vous rappelle qu'il est impossible de répondre aux exigences de la confédération sans personnel en suffisance qui traite les dossiers. Alors oui, nous devons veiller à une excellente efficience des ressources humaines, mais sans personnel, les dossiers prennent du retard et l'argent comme les décisions manquent.

D'ici là, prenez de la marge et surtout, transmettez des dossiers complets et de qualité, cela aide grandement.

Comme nous parlons charges administratives, j'aimerais vous rendre attentif à un autre défi colossal relevé par la révolte agricole. La diminution de la charge administrative. Mesdames, Messieurs, je vais vous parler franchement. Il est quasi impossible de diminuer cette charge si nous n'arrivons pas, notamment pour les paiements directs à diminuer le nombre de mesures, donc de demandes, d'autorisations et de contrôles.

En tant que vice-président de la conférence de directeurs suisses de l'agriculture, je défends un socle per de base avec un choix limité de mesures de base à choisir pour pouvoir y répondre. Si l'OFAG et les cantons semblent ouverts à ces propositions, nous ressentons une forte résistance au sein du monde agricole et là nous avons besoin de vous pour faire évoluer les mentalités. Oui la numérisation et la collecte de données en ligne peut aider, mais avec une augmentation constante des mesures et le refus de la branche d'en supprimer par crainte de perdre des paiements directs spécifiques, nous n'arriverons pas à réduire la charge administrative, au mieux la freiner.

AgroImpact en est un exemple parfait, le canton soutient la collaboration avec AgroImpact sur demande de la branche, mais honnêtement j'ai beaucoup hésité avant de donner mon aval tant c'est

contraire aux revendications de la révolte paysanne. Vous l'avez sans doute compris, je vous demande votre soutien pour convaincre votre branche, sans ce soutien, la démarche est illusoire tout comme la simplification administrative.

Finalement, je termine par vous remercier.

Votre activité, qui permet de mutualiser les moyens au service des constructions rurales, et donc des agriculteurs de notre canton, est importante.

C'est cette coopération entre les différents acteurs, par exemple sous la forme de coopératives, qui permettra de relever les défis à venir.

La collaboration entre vous et les services de l'Etat est également importante. Grangeneuve peut apporter de précieux conseils aux agriculteurs, y compris dans le domaine des constructions, et il est important qu'il soit associé tôt à tout projet.

Ich danke Ihnen für die geleistete Arbeit und Ihr Engagement, insbesondere demjenigen Ihres Vorstands und seines Präsidenten.

Ensemble, regardons vers l'avenir avec confiance et motivation.

Danke für Ihre Aufmerksamkeit.

Merci de votre attention.